

SNTRS-CGT

L'index préfigure la restructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche en Bretagne et Pays de la Loire: Processus d'exclusion d'équipes et de formations.

En réponse à l'appel d'offre initiative d'excellence (Idex), un projet a été déposé à l'arraché par les PRES Bretagne et Pays de Loire le 7 janvier. Le projet envoyé à l'ANR peut être consulté sur le lien http://www.ueb.eu/digitalAssets/60/60937_ICOuest-Projet-IDEX-UEB-LUNAM.pdf. Il reste connu d'un cercle restreint d'initiés. Il n'a été discuté par aucune des instances des universités de Bretagne et de Pays de Loire. Ainsi, une grande partie des enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels techniques et administratifs, doctorants et post-doctorants n'ont pas été informés des projets concernant leurs laboratoires ou leur service et donc ignorent quel avenir professionnel les PRES, les régions envisagent pour eux. Selon les termes de la motion du Conseil d'Administration du Maine du 2 décembre 2010 (voir doc motion du CA Le Mans) : "Le projet Initiative d'Excellence Bretagne - Pays de la Loire engage une restructuration en profondeur du paysage universitaire du grand ouest en définissant, sans objectif scientifique précis et en ayant consulté que très tardivement les organismes de recherche partenaires, un "périmètre d'excellence" uniquement dicté par les notations controversées de l'AERES.

Le projet de création de l'Idex Campus d'Innovation Ouest repose sur **18 projets de Labex** déposés dans le cadre du Grand Emprunt. Il est porté par Guy Cathelineau, Président du PRES Université Européenne de Bretagne et le capital demandé est de 1 milliard d'euros. Le projet scientifique et de formation se développe autour de 5 grandes thématiques adossées aux pôles de compétitivité:

5 thématiques Idex	Pôles de compétitivité	Projets Labex portés par des établissements régionaux ou des EPST	Projets Equipex avec porteur en Bretagne ou PDL	Autres projets
Maths-STIC, Communication	Images et réseaux	<u>MaReNa^B</u> , <u>Comin-Labs^B</u> , <u>Store-ex^{CNRS}</u>	Europa ^B , Imif ^B , Prena ^B , Proof ^B , Proton ^B , Pu Edn ^B , Vrex ^B ,	IRT internet et communication
Bio-Santé	Atlanpole-Biothérapies	AMP3 ^B , <u>Biomarkers^B</u> ,	Arronax2 ^B , M2R2 ^B ,	IHU 5 cohortes 4 infrastructures
Alimentation et environnement	Valorial, Végépolys	Sasfi ^{INRA} , Crehs ^B ,	FoodQ&s'omic ^{UNAM} , Lise ^{UNAM} , CGB ^B , Ndp ^B , Osko ^B , Resif-Core ^{CNRS}	
Mer	Pôle Mer Bretagne	<u>LabexMer^B</u>	Evolution ^{UNAM} , Gold ^B , Amisat ^B , Rima ^C , Pcim ^{IFREMER} , Fonce ^{IFREMER}	IEED ^{IFREMER} , Démonstrateur microalgue ^{UNAM}
Chimie, Physique et ingénierie	EMC2, Elastopôle, ID4CAR	<u>IEAcoustique^{UNAM}</u> , <u>Arimmac^{UNAM}</u> , <u>Command^B</u> , <u>Cense^{UNAM}</u>	IEAc, Equipemans ^{UNAM} , Emhymat ^{UNAM} , Molmathy ^B , Strudy ^B ,	IRT J. Verne

Tableau 1 : organisation de l'Idex IC Grand Ouest en 5 thématiques

En gras: pôles de compétitivité mondiaux
Souligné: les labex soutenus par le CNRS

Les Labex sont épaulés par **27 projets d'équipements Equipex** (DP annonce des 52 lauréats). Aucun des projets portés par les PRES des 2 régions ne sont dans la liste des 52 projets retenus par

le gouvernement le 20 janvier 2011. Les 4 equipex retenus dans le Grand Ouest concernent les sciences de l'environnement (Xyloforest, Naos, IAOOS) et les sciences de l'informatique (Robotex).

Les forces de recherche et d'enseignement dans les 2 PRES peuvent être recensées ainsi:

PRES Bretagne: 72000 étudiants, 184 unités de recherche, environ 11 000 personnels dont près de 4200 Chercheurs et Enseignants

PRES UNAM: 76000 étudiants, 149 unités de recherche, environ 8 500 personnels dont près de 3524 Chercheurs et Enseignants

L'Idex s'appuie sur les **70% de laboratoires de la région classés A et A+** par l'AERES qui participent aux projets Labex déposés dans le cadre du grand emprunt **soit 40%, seulement, des forces de recherche des 2 régions**(Voir lien : la cartographie des ETP chercheurs dans le projet IC Ouest).

	Labo A+	Labo A	Nbre de chercheurs
Maths STIC	5	13	999
Biologie-Santé	2	35	655
Agroalimentaire	4	7	275
Environnement		8	361
Mer		17	441
Chimie,Physique	8	13	753
Totaux	19	93	4927

Tableau 2 : Répartition des laboratoires de l'Idex IC Ouest

Ce qui signifie que sur les plus de 330 unités recensées en Bretagne Pays de Loire, le projet inclut un peu plus d'une centaine d'UMR et donc exclut la grande majorité (~270) des laboratoires des 2 régions. Ce qui représente moins de la moitié des chercheurs et enseignants chercheurs, nous n'avons pas d'estimation pour l'ensemble des personnels.

Les 5 thématiques proposées de l'Idex sont centrées sur les projets labex.

Ainsi, les sciences humaines et sociales deviennent des "adhérences" aux autres thématiques. Les LABEX SHS sont considérés comme des supports "transversaux" aux autres labex:

RISK-RLS UNAM l'ingénierie, l'agro-alimentaire, l'environnement, la santé et la mer

labex SHS31IEA: internationalisation, interdisciplinarité et innovation en sciences humaines et sociales

IDAB: mer, la santé et l'environnement

Les 3 autres labex SHS intervenant dans l'Idex sont portés par des établissements "extérieurs".

EHNEParis Sorbonne histoire nouvelle de l'Europe. DEVO-NETUPMC, ODYSSEUPMC Organisation et Dynamique des systèmes et services environnementaux.

Ceci pose la question du devenir des thématiques développées actuellement ou les équipes hors du périmètre de l'Idex, et donc la question du devenir des personnels chercheurs ingénieurs, techniciens dans ces laboratoires. Les audits, effectués dans les EPST et recensant les personnels des « fonctions support », explorent déjà les pistes pour mutualiser, externaliser et supprimer des emplois.

Le **financement** apporté dans le cadre du Grand emprunt :

Le projet fait une demande de subvention IDEX de 300 ME sur 10 ans (revenus du capital de 1 milliard) avec 3180 ME d'apports des établissements en cofinancement des labex, ce qui correspond à plus de 85% du budget potentiel. Ce sont donc les établissements qui financeraient l'essentiel du projet. En corollaire, les crédits récurrents des laboratoires baissent. Il est déjà annoncé que les

appels à projets de l'ANR ainsi que les postes de titulaires, les mobilités seront fléchés vers les structure-Exs du grand emprunt.

Les labo hors périmètre de l'Idex pourraient bénéficier de ressources financières ou humaines à condition d'être bien classées par l'AERES et de répondre aux appels à projets de l'IDEX. Sinon, quelques miettes pourraient être distribuées aux « mauvais labo ». Comment préserver le vivier des laboratoires notés A ou A+ qui se trouve hors du périmètre d'excellence (labo et équipes A, B, C)?

Le projet propose d'augmenter **les diplômés au niveau du 3ème cycle (M et D)** ainsi que de développer les formations en alternance (2400 étudiants en DUT/BTS concurrence aux IUT??). Les étudiants seront incités à aller dans les laboratoires qui offriront le plus chance de faire un doctorat "d'excellence" et où il y aura des possibilités de bourses. La Formation est essentiellement déclinée pour répondre aux évolutions de l'emploi dans 2 régions en assurant les formations qualifiantes nécessaires aux entreprises.

Les écoles doctorales (non classées A) et les laboratoires hors du périmètre des Idex auront de grandes difficultés à recruter de bons étudiants, les enseignants (et les chercheurs???) non idex se verront dans l'obligation d'assurer l'enseignement licence. Les universités qui n'auront peu ou pas de réussite aux appels d'offres grand emprunt seront ainsi transformées en collèges universitaires ou Pôle Universitaire de Proximité, les PUP de Valérie Pécresse. La fusion des corps ITRF et ITA qui est envisagée par le gouvernement et le MESR, faciliterait, en lien avec la RGPP, la mobilité des personnels selon les besoins des services et des laboratoires.

La **valorisation**, les appels à projet du Grand emprunt sont cadrés par le SNRI et une vision utilitariste de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le projet Idex Grand Ouest, entre évidemment dans ces critères. Les laboratoires sont amenés à développer des programmes de recherche et de R & D, en lien avec les grandes entreprises locales ou non, d'autant que leur initiative scientifique sera limitée et cadrée par les possibilités de financement et de recrutement. L'objectif est de « consolider les secteurs d'activité essentiels à l'économie des deux régions et à faire émerger certains pôles innovants présentant un potentiel à forte valeur ajoutée »,

Ainsi les thématiques développées dans l'Idex sont adossées aux pôles de compétitivité (Tableau1) et aux entreprises impliquées dans ces pôles.

Pôle Mer, plus de 700 entreprises ou grands organismes de recherche dont DCN, Thalès, Véolia-Water, Ifremer émergeant sur la filière navale et le marché des technologies et de service (énergie, transports,...).

Pôle Environnement, Agronomie, Santé et secteur agroalimentaire, Nestlé Limagrain,... « diversification des produits pour les nouvelles exigences du marché »

Pôle Modèles, Réseaux, Communications et Contents Numériques associations avec les centres de R&D des groupes Orange, Alcatel, Thalès, les PME et le tissu de sous-traitance électronique pour le marché des télécommunications, de l'audiovisuel, des TIC et de l'Internet du Futur les marchés de la mer, de la santé de l'agro-alimentaire, des transports, de la culture et des arts numériques.

Santé, start-ups des chercheurs, marché des médicaments pour les firmes pharmaceutiques : Novartis, Roche ont été démarchés pour entrer dans l'IHU.

Pôle Matière, matériaux, Ondes, Structures Airbus, DCNS, PSA, Peugeot-Citroen

La recherche dans le Grand Ouest est caractérisée par une recherche technologique très développée en lien avec une implication forte d'écoles d'ingénieurs et d'établissements publics de recherche finalisée. Les liens recherche publique/industrie sont donc déjà importants. Les appels à projets du Grand emprunt franchissent une nouvelle étape, ils dévoient l'ensemble des forces de la recherche publique vers les besoins des entreprises. Il ne reste peu ou prou de place à la liberté de recherche des scientifiques, condition préalable au développement de la créativité scientifique et de la recherche fondamentale.

La structure juridique de l'Idex est une **Fondation de Coopération Scientifique** (FCS) qui assurera le pilotage stratégique, la mise en oeuvre (lancement des appels à projets, répartition des financements, Evaluation), et l'expertise des projets.

Le Conseil d'administration de l'Idex serait limité à 24 membres répartis dans 5 collèges dont le collège représentant les universités et écoles. La composition de ce collège comprendrait 7 membres pour la Bretagne et 5 pour les Pays de Loire. Les établissements seront ensuite représentés en fonction de leurs résultats aux appels à projets. Plusieurs centres universitaires dont ceux du Mans, de Laval, d'Angers, de Brest et de Bretagne sud pourraient ainsi de ne pas être représentés au CA de l'Idex, ce qui a provoqué une réaction des universités du Maine, des conseils régionaux de la Sarthe et de la Mayenne ainsi que celles de Le Mans Métropole et Laval Agglomération. Un conseil d'orientation scientifique assurera le rôle de conseil scientifique, il sera constitué pour moitié de personnalités internationales. Il faut souligner l'absence des ingénieurs et techniciens, des étudiants et des contractuels qui n'ont plus droit à la parole.

Les représentants des conseils régionaux, présidés par le PS, aux Conseils d'Administration des universités de Nantes et de Rennes1 ont clairement annoncé la couleur: les financements régionaux iront essentiellement à l'Idex. Et, si celui-ci n'est pas retenu par René Ricol, **commissaire** général à l'investissement et le Premier Ministre, le projet restera la ligne conductrice d'une nouvelle organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le Grand Ouest. Les Conseils régionaux oeuvrent pour le regroupement des PRES sur les 2 régions avec comme grandes lignes directrices celles définies dans le projet d'Idex.

Il ne faut pas être devin pour voir que les super-ex du Grand emprunt rendent obsolètes les UMRs. Dans ce contexte que deviennent les EPST? Quelle autonomie pour les universités, les PRES ? Quel développement des connaissances si la recherche publique est subordonnée aux grandes entreprises? Comment la recherche publique peut-elle contribuer au développement de l'industrie et contribuer aux besoins des populations, notamment sur la Bretagne et les Pays de Loire?

21 janvier 2011